

Lundi 5 octobre 2020

Mathilde Carmet, nommée directrice de l'Accompagnement et du soutien aux artistes et aux projets



Cette nouvelle direction, née de la fusion de la direction de l'action artistique, en charge des demandes d'aide financière, et du pôle des productions artistiques, en charge de la promotion des artistes, sera recentrée autour d'un objectif prioritaire : accompagner les artistes et leurs projets au plus près de leurs attentes.

Mathilde Carmet a rejoint l'Adami en septembre 2008 à la direction de l'action artistique comme responsable des projets musique classique puis musiques actuelles.

Nommée en 2014 responsable du pôle productions artistiques, elle assure la conduite et le développement des événements produits par l'Adami au service des artistes (Talents Adami cinéma, Talents Adami classique, Talents Adami Théâtre, Hip-Hop Symphonique, Sessions Unik...).

Sa mission principale consistera à la mise en œuvre de la réforme de fond des aides financières de l'Adami qui instaure un nouvel équilibre entre les aides accordées aux structures traditionnelles et celles apportées directement aux artistes qui portent leur projet. Une nouvelle gamme d'aides qui répond aux besoins des artistes et notamment des artistes-producteurs.

Un passage de relai avec Odile Renaud

Cette réforme a été conjointement menée par Mathilde Carmet et Odile Renaud. L'Adami tient à apporter un hommage appuyé à Odile Renaud, pièce essentielle de notre société qui depuis 17 ans dirigeait l'action artistique de l'Adami. Sa proximité avec les artistes, sa connaissance du secteur, son inventivité ont été des ressources particulièrement précieuses. Odile Renaud a su par ailleurs apporter la rigueur et le professionnalisme nécessaires à la gestion de plus de 2500 demandes d'aide par an.

Elle continuera à arpenter les couloirs de l'Adami et des salles de spectacles et de concerts pour assurer une nouvelle mission de conseillère spéciale auprès de Bruno Boutleux, directeur général de l'Adami, sur plusieurs sujets.

Contact presse :
Benjamin Sauzay
bsauzay@adami.fr
07 86 95 55 94



Retrouvez toute notre actualité sur www.adami.fr

Société de services aux artistes-interprètes, l'Adami gère les droits, aide financièrement les projets, défend les intérêts et accompagne la carrière de plus de 100 000 comédiens, musiciens, chanteurs, danseurs...

L'envoi de la présente communication donne lieu au traitement de vos données personnelles. Le responsable du traitement est l'Adami. Vous disposez d'un droit d'accès, de rectification, d'effacement et de portabilité de vos données personnelles, ainsi que de limitation ou d'opposition au traitement de celles-ci.

Pour l'exercice de vos droits, vous pouvez contacter le délégué à la protection des données personnelles de l'Adami via le formulaire de messagerie accessible à l'adresse suivante : [le formulaire de messagerie](#) du site de l'Adami (sélectionner «demande données personnelles»), ou par courrier (14-16 rue Ballu 75311 Paris Cedex 09).

Si vous ne souhaitez plus recevoir d'emails de l'Adami, vous pouvez vous [désabonner ici](#).